

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

18/10/2018

Dossier complet le

N° d'enregistrement

2018-KKP-1566

1. Intitulé du projet

RD 585 : Calibrage au Pont de Costet PR 28+275 au PR 29+094
RD 585 : Calibrage à Champ Bonnet PR 25+470 au PR 26+280

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

DEPARTEMENT DE LA HAUTE LOIRE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Joël ROBERT, Directeur des Services Techniques

RCS / SIRET

224 300 012 00016

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6 d	Aménagements routiers d'une longueur de 2 x 800 m

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Pont de Costet :

Décaissement : 1200 m³

Remblaiement avec matériaux de Champ Bonnet : 3000 m³

Busage de fossé : 170 m

GNT 0/31.5 : 4000 tonnes

Champ Bonnet :

Terrassement 12 000 m³

Mise en oeuvre de GNT : 6 000 tonnes

chaussée 1150 tonnes d'enrobés

Pose de glissières de sécurité

4.2 Objectifs du projet

- Calibrer la route départementale à 6 m, et créer une bande cyclable de 1.50 m de chaque côté de la RD, qui servira de support à la V70.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Terrassements par pelleteuse et brise roche

Apport de matériaux de carrière pour la construction de la chaussée (environ 10 000 tonnes) et 2000 t de produits bitumineux (BB)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Idem à la situation actuelle :

- fauchage bi-annuel des accotements
- réfection de la couche de surface tous les 10 ans
- déneigement

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

réflexion avec la DDT (réunion du 20 juin 2018) et avec le SMAT et la commune.
Etude commandée au cabinet BRL pour estimer l'incidence en cas de crue.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Pour la réalisation des travaux

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Tracé de deux sections de 800 mètres	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

RD585
Lieu-dit Pont de Costet sur
la commune de Mazeyrat
d'Allier, et Champ Bonnet
sur la commune de Cerzat

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 45°139604" ___ Lat. 3.470738" ___

Point d'arrivée : Long. 45°116375" ___ Lat. 3°490259" ___

Communes traversées :

Mazeyrat d'Allier et Cerzat

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Sans objet

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Route départementale 585. Usage de route.

Les emprises à acquérir sont des délaissés en contrebas de la route à pont de Costet, des zones avec arbustes en surplomb de la RD à Champ Bonnet.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU Mazeyrat d'Allier du 1er décembre 2003
Ras sur Cerzat

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Znieff 2
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site inscrit Vallée de l'Allier
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vallée de l'Allier
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Matériaux excédentaires à Champ bonnet réutilisés en partie au Pont de Costet (4700 m3). Reste 6000 m3 excédentaires à Champ Bonnet
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Apport nécessaire de 8 000 tonnes de grave non traitée de carrière pour la structure de chaussée;
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	idem à la situation actuelle
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	env 9000 m ² de terrain à acquérir (bois et terrains agricoles), dont 3000 m ² à défricher.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Etude sur l'incidence d'une crue centennale effectuée par le cabinet BRL. incidence négligeable.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	idem actuellement + engins de chantier pendant travaux
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	compactage pendant le chantier

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les projets de calibrage de la RD585 au Pont de Costet (PR 28+275 à 29+094) et à Champ Bonnet (PR 25+470 à 26+280) sont étudiés ensemble car complémentaires. En effet des matériaux extraits de Champ Bonnet seront mis en oeuvre au Pont de Costet.

Les deux zones se trouvent en zone sensible en bordure d'Allier. Cependant ce sont des opérations d'envergure limitée, et nécessaires à la sécurité.

Des réunions de concertation ont été réalisés avec les différents partenaires environnementaux (DDT, SMAT), et une étude a été commandée à BRL.

Suite aux différentes démarches déjà initiées, nous pensons que ce projet peut être dispensé d'étude d'impact.



BRL ingénierie

**1105 Av Pierre Mendès-France BP 94001
30001 NIMES CEDEX 5**

Date de création du document	27/09/2018
Contact	Marie-Christine GERMAIN / Antonin MAZOYER

Titre du document	Note d'expertise sur le projet d'aménagement de la RD585 en aval du pont de Costet
Référence du document :	NoteRD585_COSTET_v1.docx
Indice :	1

Date émission	Indice	Observation	Dressé par	Vérifié et Validé par
01/10/2018	1	Version 1	AWO	AMA/MCG

NOTE D'EXPERTISE SUR LE PROJET D'AMENAGEMENT DE LA RD585 EN AVAL DU PONT DE COSTET

1. INTRODUCTION	1
2. CARACTERISTIQUE DU PROJET ET OBJECTIFS	1
3. ADAPTATION DU MODELE HYDRAULIQUE	3
4. LE PROJET VIS-A-VIS DE L'ALEA	4
5. CONCLUSION	6

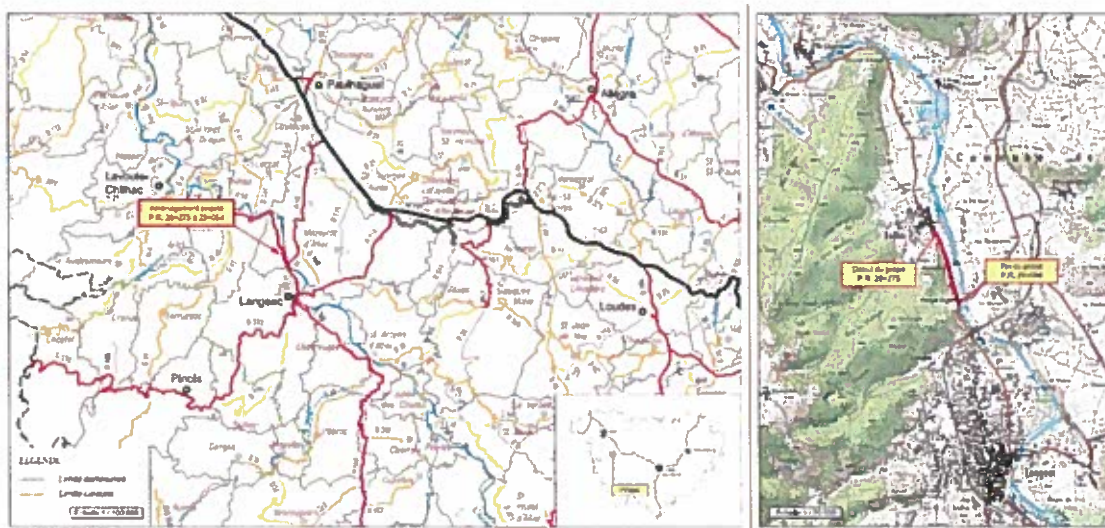
1. INTRODUCTION

Le département de Haute Loire souhaite porter un nouveau projet d'aménagement routier de la RD585 sur la commune de Langeac visant à construire une piste cyclable en bordure de la route. BRLi a été chargé en 2017 par la DDT43 de réaliser une étude hydraulique dans le cadre de la révision du PPRi de Langeac qui a conduit à la création d'un modèle hydraulique. Le projet routier se trouve dans l'emprise du modèle hydraulique. Une expertise hydraulique sur l'incidence potentielle de cet aménagement, basée sur l'exploitation du modèle existant, a été demandé par la DDT43.

La présente note synthétise, sous la forme d'un avis d'expert basé sur les résultats d'une nouvelle simulation hydraulique, les éléments d'appréciation de l'impact hydraulique du projet.

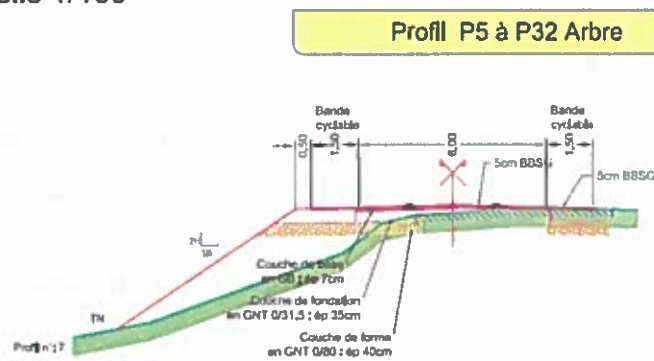
2. CARACTERISTIQUE DU PROJET ET OBJECTIFS

Le projet consiste en une reprise du talus de la RD585 sur 825m sur la commune de Langeac pour intégrer une piste cyclable en bordure de la route. Le projet prévoit le rechargement du remblai actuel sur une largeur d'environ 1.5 à 2 m. Les figures ci-après présentent la localisation du projet et la coupe type.



Localisation du projet routier

Echelle 1/100

*Coupe type du projet routier*

L'objectif de l'expertise hydraulique est d'analyser l'impact hydraulique potentiel du projet sur les niveaux d'eau et les vitesses d'écoulement pour la crue de référence.

3. ADAPTATION DU MODELE HYDRAULIQUE

BRLi a construit un modèle hydraulique couplé 1D/2D de l'Allier entre Chanteuges et Cerzat à l'occasion de l' « étude hydraulique de l'Allier dans le cadre de la révision du PPRi de Langeac ». Le projet d'aménagement routier de la RD585 sur la commune de Langeac se trouve dans l'emprise du modèle et est en bordure de zone inondable pour la crue de référence.

Compte tenu de la proximité du remblai par rapport au lit mineur et la faible largeur du champ majeur sur ce linéaire, une simulation hydraulique a été effectuée à l'aide du modèle existant repris et adapté pour tenir compte du projet.

Afin d'assurer cette prise en compte dans le modèle numérique, une modification de la topographie a été réalisée. La figure ci-dessous expose l'élargissement du remblai routier effectué.

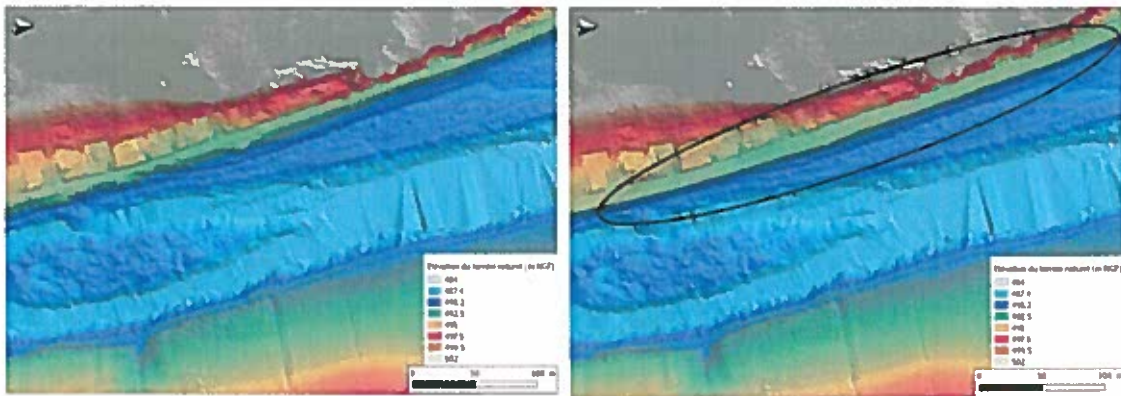


Figure 1 : Modification de la topographie support du maillage du modèle hydraulique

L'impact du projet peut alors être analysé.

4. LE PROJET VIS-A-VIS DE L'ALEA

IMPACT SUR LES VOLUMES D'EXPANSION DE CRUE

L'impact de l'aménagement en termes de volume permet de donner une première idée de son ampleur face au phénomène d'inondation connu sur la zone d'étude.

Le volume du remblai est approximé à celui d'un parallélépipède de 2 mètres de large, 2 mètres de hauteur sur 825 m de long, soit d'un volume de 3300 m³.

Ce volume est comparé à celui de de la crue de référence (1866), c'est-à-dire l'intégrale de l'hydrogramme de cette crue, soit environ 150 000 000 m³.

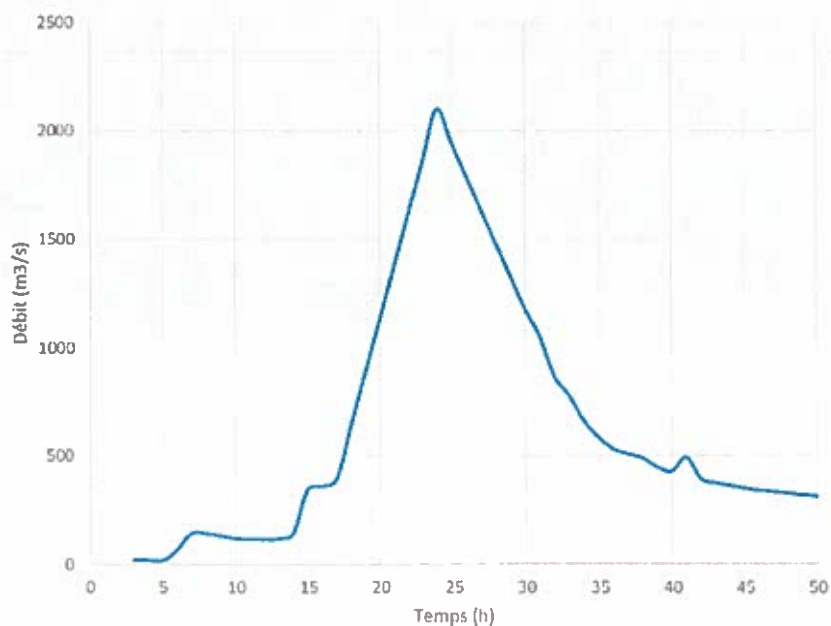


Figure 2 : Hydrogramme de la crue de 1866

Finalement, le volume ajouté du remblai ne représente que 0,0022 % du volume de la crue de référence, ce qui est négligeable.

IMPACT SUR LA LIGNE D'EAU

L'impact sur la ligne d'eau est analysé depuis l'amont du pont de Costet jusqu'en aval du remblai. La figure ci-dessous expose les lignes d'eau en états actuel et aménagé et le terrain naturel sur ce linéaire.

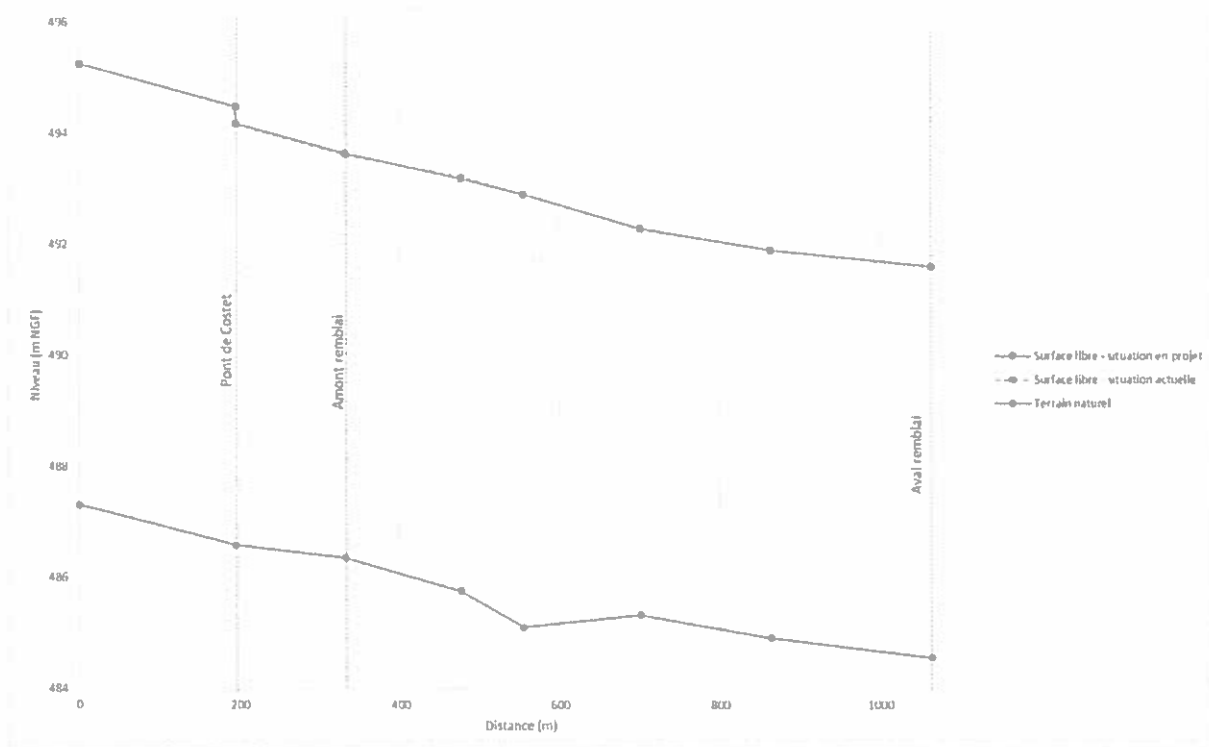


Figure 3 : Impact sur la ligne d'eau

Cette première figure montre que l'impact relatif sur la ligne d'eau est négligeable. Un zoom sur les deux lignes d'eau est proposé sur la figure suivante.

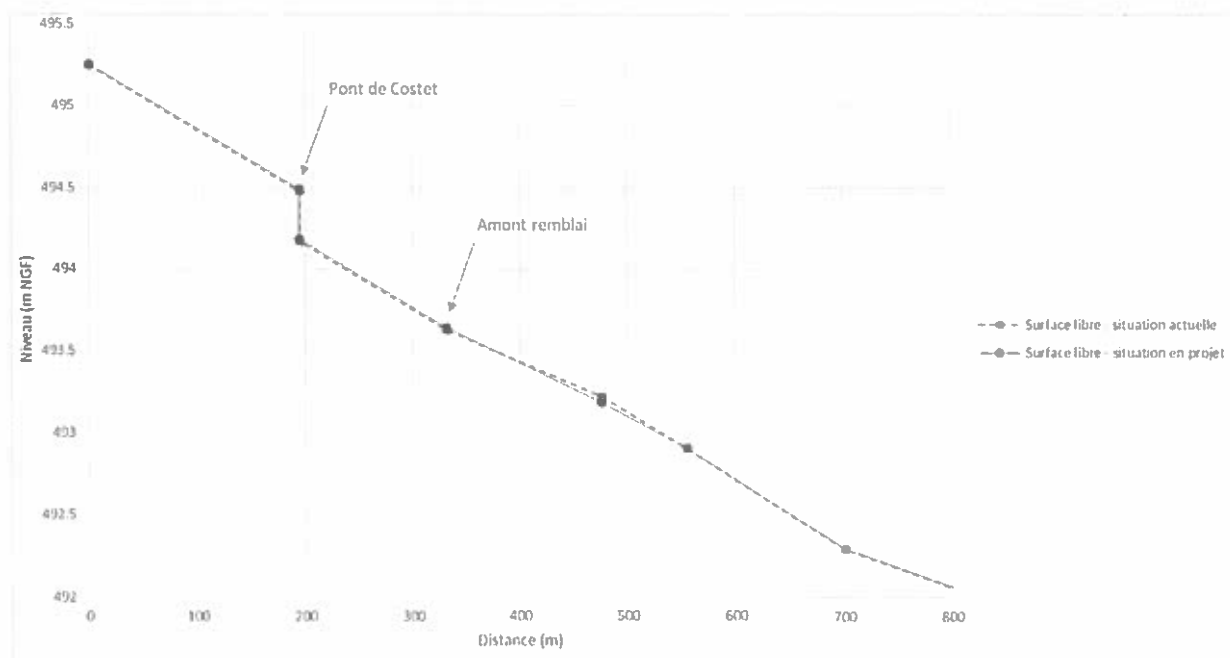


Figure 4 : Impact sur la ligne d'eau (zoom)

Il est constaté une légère augmentation de la ligne d'eau en amont de l'aménagement, avec un impact maximal de 2 cm. L'influence du projet est minime en amont immédiat du pont de Costet (1 cm), puis devient négligeable (inférieur au cm).

A contrario, au droit du remblai, la ligne d'eau a tendance à être abaissée et cela sur une longueur d'environ 150 m. L'écart maximal observé est de 3 cm. Les effets s'atténuent ensuite très rapidement. Ce phénomène de baisse de la ligne d'eau est dû à l'augmentation de la vitesse provoquée par la restriction de la section d'écoulement. En effet, sur une longueur de 300 m, la sur vitesse moyenne est d'environ 0.05 m/s, valeur à mettre en perspective avec la vitesse moyenne atteignant ici environ 1 m/s.

Un tableau de synthèse des écarts de niveau état actuel/état aménagé est proposé ci-dessous.

Distance (m)	Ecart état aménagé – état actuel (m)
0	0.00
195	0.01
195	0.01
332	0.02
476	-0.03
555	0.00
701	0.01
864	0.00
1064	0.00

5. CONCLUSION

Finalement, l'impact estimé de l'aménagement est donc caractérisé par les valeurs suivantes :

- Volume du remblai équivalent à 0.0022% du volume écoulé pour la crue de référence ;
- Augmentation maximale de la ligne d'eau de 2 cm.

Ces ordres de grandeur indiquent un impact hydraulique très limité du projet sur l'aléa inondation.

Direction Générale des Services

1, Rue Départementale du Centre de Services Techniciens
42 100 Lezoux - 04 77 27 21 21 - Fax : 04 77 27 42 42

DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS

ROUTE DEPARTEMENTALE N°585

**Calibrage à Pont de Costel
Calibrage à Champ Bonnet**

sur les communes de AUBAZAT et MAZEYRAT D'ALLIER
P.R. 25+470 au P.R. 26+200 et P.R. 26+275 au P.R. 29+094

3 - Plan de situation

Villes

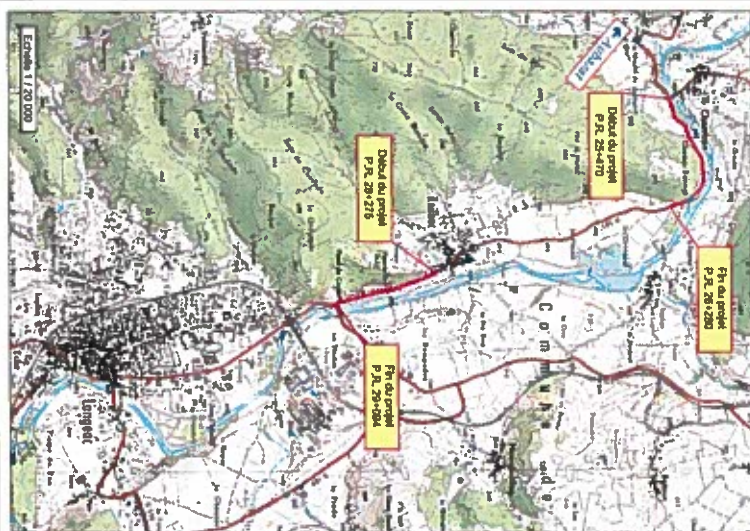
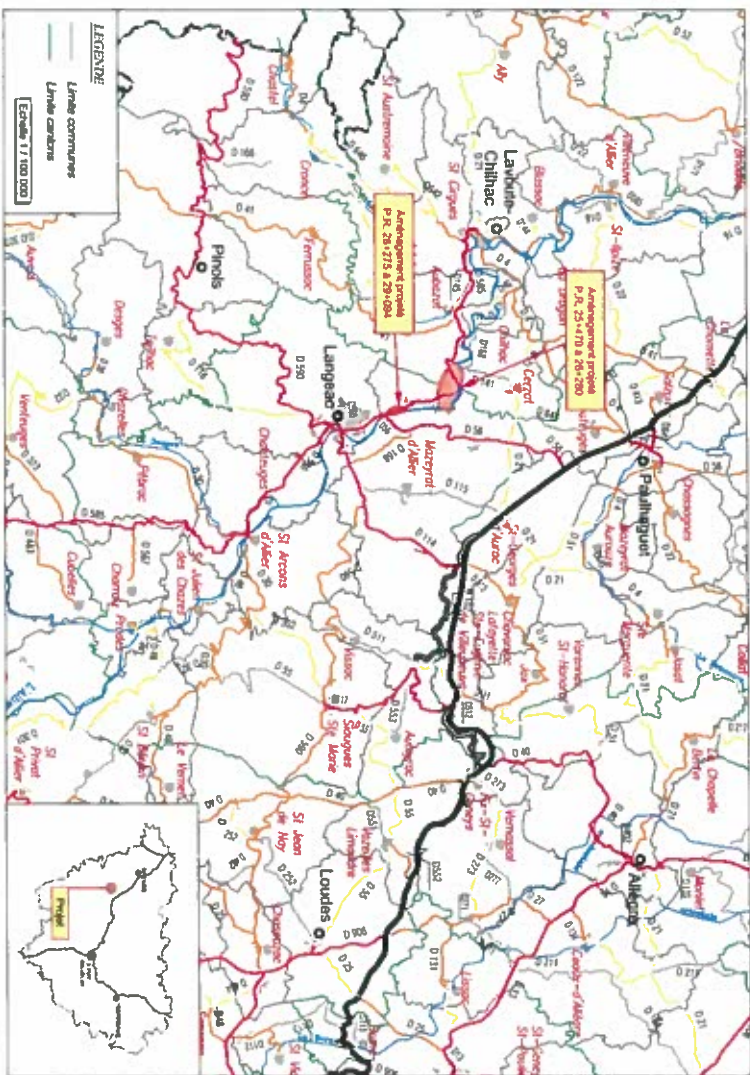
L'Agent en Chef et Service Route

Thomas OUEL

Le 28 Septembre 2018

Johi MOUTET

Le 28 Septembre 2018



Route Départementale n°585

Calibrage à Champ Bonnet

PR 25+470 au PR26+280



Début du projet vers P1



Vers P13



Vers P21



Fin du lieu-dit Pont de Costet Vers P34



Vers P42



Vers P46



Fin du Projet Vers P50

Route Départementale n°585

Calibrage à Pont de Costet

PR 28+275 au PR29+094



Entrée du lieu-dit Pont de Costet vers P39



Vers P33



Vers P26



Fin du lieu-dit Pont de Costet Vers P13



Fin du projet vers P3

Direction des Services Territoriaux

1, Place Montaigne
42000 SAINT-ETIENNE
Tél. 04 77 87 42 21 Fax 04 77 87 42 24

DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS

ROUTE DEPARTEMENTALE N° 585

Calibrage à Champ Bonnet

sur les communes de AUBAZAT et MAZERAT D'ALLIER

P.R. 254470 au P.R. 264780

5 - Plan général

Ville

Télégramme au Chef de Service Routes

Thomas CHUAT

Le 29 Septembre 2018

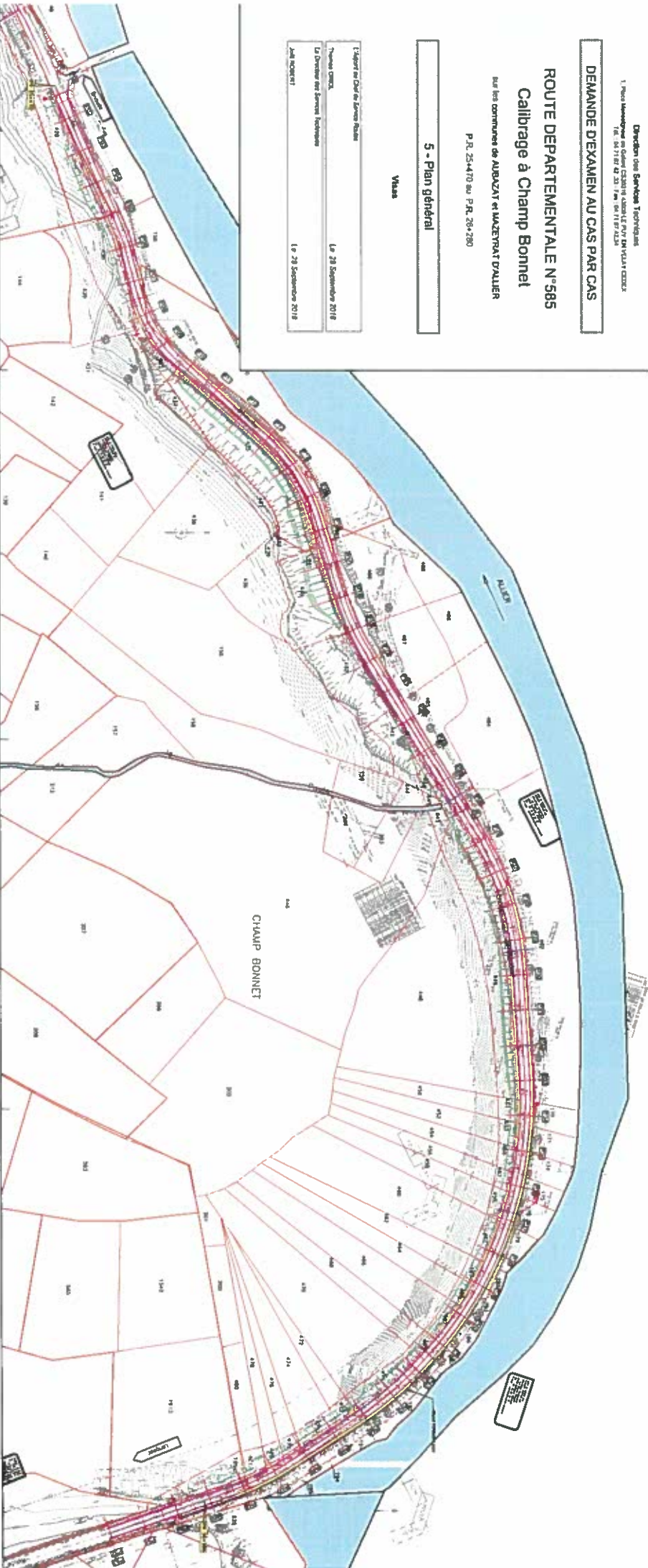
Le Directeur des Services Territoriaux

Jean ROBERT

Le 29 Septembre 2018

Echelle 1/1000

N°	Contenu	Date	Signature
1	Plan général	29/09/18	J. ROBERT
2	Plan de détail		
3	Plan de détail		
4	Plan de détail		
5	Plan de détail		
6	Plan de détail		
7	Plan de détail		
8	Plan de détail		
9	Plan de détail		
10	Plan de détail		



Direction Générale des Services

1, Place Hérold
42000 CAS PARS CAS
N° 01 47 23 23 23 Fax 01 47 23 23 23

DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS

ROUTE DEPARTEMENTALE N°585
Calibrage à Champ Bonnet

sur les communes de ALBAZAT et MAZEYRAT D'ALLIER

P.R. 25+470 au P.R. 26+290

6 - Profils type

Visum

1. Agent en Chef de Service Route

Thomas OMOU

Le 28 Septembre 2018

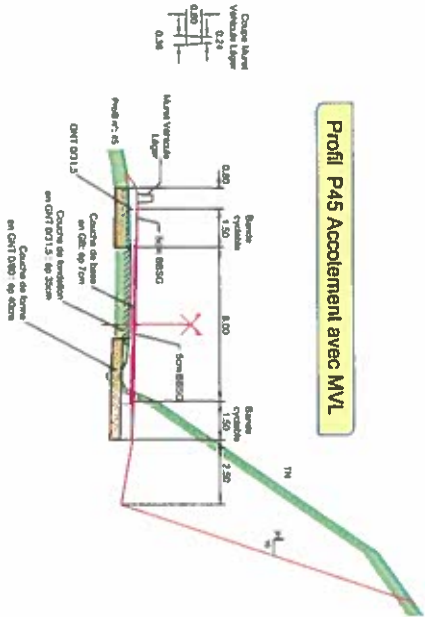
12 Directeur des Services Techniques

Jean ESCOFFIER

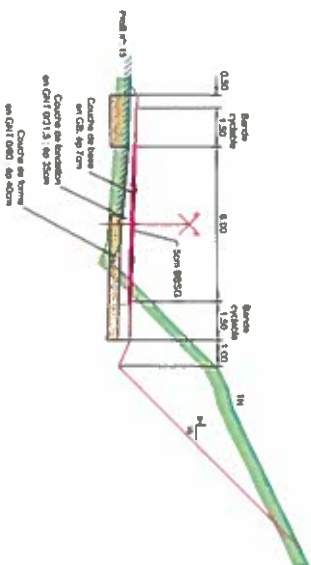
Le 29 Septembre 2018

Echelle 1/100

Profil P45 Accolement avec MVL



Profil en Déblai P15



Direction Générale des Services

Direction des Services Techniques

1, Place Marseillaise de Glandy CS30319 43009 LE PUY EN VELAY CEDEX
Tél. : 04 77 07 42 33 - Fax : 04 77 07 42 34

DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS

ROUTE DEPARTEMENTALE N°585

Calibrage à Pont de Costet

sur la commune de MAZEYRAT D'ALLIER

P. R. 28+275 au P. R. 29+094

6 - Profils type

Visas

L'Adjoint au Chef des Services Routes

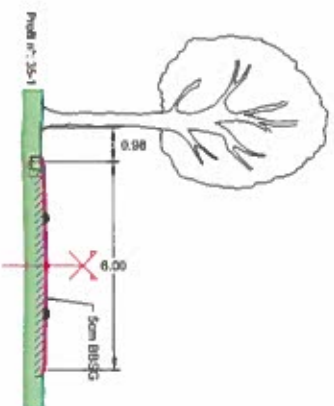
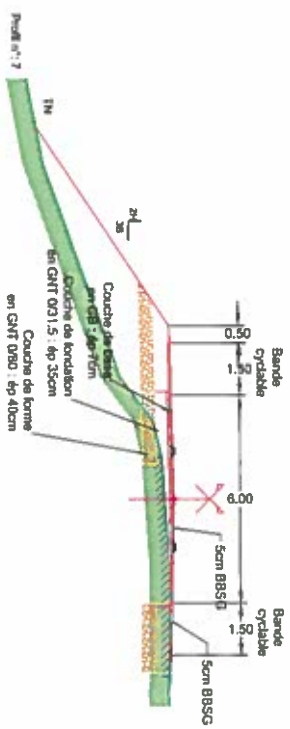
Thomas ORIOU

La Directeur des Services Techniques

Jean ROQUELIS

Echelle 1/100

Profil P5 à P32 Arbre



Profil P33-1 à P38 Arbre